

Aide à la rédaction du document d'autoévaluation d'une unité de recherche

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Le dossier d'autoévaluation déposé par les unités de recherche comporte, outre les fichiers Excel « Données du contrat en cours » et « Données du prochain contrat », un seul document, le document d'autoévaluation qui inclut à la fois l'analyse de la période écoulée et la stratégie scientifique proposée pour la période à venir. Ce document d'autoévaluation sera complété par quatre annexes : lettre d'engagement ; organigramme fonctionnel ; équipements et plateformes (le cas échéant) ; et enfin produits et activités de la recherche.

On trouvera ci-après un ensemble de conseils pour rédiger le document d'autoévaluation.

Type de projet

Le document d'autoévaluation pourra être structuré en fonction du type de projet :

- Renouveau à l'identique avec une ou plusieurs équipes.
- Renouveau avec restructuration interne : le bilan sera structuré autour des anciennes équipes et le projet concernera les nouvelles équipes.
- Fusion de plusieurs unités de recherche : le document présentera successivement les bilans des unités fusionnantes avant de présenter la stratégie scientifique commune envisagée pour la période à venir.
- Scission d'une unité de recherche (départ de plusieurs équipes) : chaque future unité déposera séparément un dossier. Le bilan sera celui des équipes constituant la nouvelle unité.
- Création *ex nihilo* : l'unité est créée à partir de regroupements de personnes, il n'y a donc pas de bilan d'équipe ou d'unité. L'évaluation sera dans la plupart des cas une évaluation sur dossier.

Le paragraphe « Présentation de l'unité » devra expliquer clairement l'historique et les évolutions envisagées (structuration au cours des années passées et proposition pour le futur contrat).

Structuration en équipes ou en thèmes

La structuration par équipes, caractéristique des unités aux effectifs nombreux, favorise un travail scientifique cohésif à la fois sur les objets de recherche et sur les méthodologies. Les équipes jouissent d'une relative autonomie scientifique au sein des unités de recherche qu'elles composent.

La structuration par thèmes favorise le travail scientifique sur des objets de recherche communs, mais traités selon des méthodologies qui peuvent être diverses.

Période concernée par l'évaluation

Les résultats et l'autoévaluation de l'unité de recherche seront présentés pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2020, soit cinq années et demie (ou depuis la création de l'unité de recherche, si celle-ci est intervenue après le 1^{er} janvier 2015). Le projet et la stratégie à 5 ans concernent la période débutant au 1^{er} janvier 2022.

Référentiel d'évaluation des unités de recherche

Le référentiel d'évaluation des unités de recherche, qui précise les critères d'évaluation, les faits observables et les indices de qualité, est [téléchargeable sur le site du Hcéres](#).

Il est désormais accompagné de « Guides des produits de la recherche et des activités de recherche », élaborés par sous-domaines scientifiques. [Ces guides sont téléchargeables sur le site du Hcéres](#).

Taille du document

Le dossier d'autoévaluation comprenant le document d'autoévaluation en pdf et les 2 fichiers Excel ne doit pas dépasser 50 Mo.

La présentation du document d'autoévaluation sera adaptée à la taille de l'unité. Par exemple, une présentation d'une dizaine de pages conviendra à une unité de recherche composée d'une quinzaine d'enseignant(e)s-chercheur(e)s ou chercheur(e)s, alors que la taille limite pour une unité de cinquante enseignant(e)s-chercheur(e)s ou chercheur(e)s sera d'une trentaine de pages, annexes non comprises. Ces chiffres pourront être augmentés de cinq pages par équipe interne ou par thème pour les unités de recherche ayant adopté ce mode de structuration.

Langue de rédaction

L'unité choisira de rédiger son document d'autoévaluation en français ou en anglais.

Évaluation interdisciplinaire

Le Hcéres a mis en place une procédure spécifique pour la constitution des comités d'évaluation des unités de recherche interdisciplinaires.

On considèrera comme unités interdisciplinaires celles qui associent de façon visible et explicite dans la liste de leurs domaines et disciplines au moins deux des grands domaines scientifiques (SHS-ST, SHS-SVE, ST-SVE, SHS-ST-SVE).

La/le responsable de l'unité précisera, dans l'encadré en 2^{ème} page du document d'autoévaluation, si son unité relève de ce mode d'évaluation. Il appartient au Hcéres de valider cette modalité d'évaluation.

Évaluation de la recherche clinique

La/le responsable d'une unité de recherche ayant des activités de recherche clinique, le précisera dans l'encadré en 2^{ème} page du document d'autoévaluation. Le document d'autoévaluation comprendra des paragraphes décrivant les liens existants entre l'unité et les structures cliniques et la responsabilité des chercheurs dans les structures cliniques locales.

PLAN DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION

Selon le mode d'organisation de l'unité, on adoptera l'un ou l'autre plan présenté ci-dessous, pour renseigner le document d'autoévaluation.

UNITÉS EN RENOUVELLEMENT

Unité mono-équipe	Unité pluri-équipes ou multi-thèmes ¹
<p>Bilan de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'unité ; - présentation de l'écosystème local ; - produits et activités de la recherche ; - organisation et vie de l'unité ; <p>Projet et stratégie à cinq ans s'appuyant sur une analyse SWOT ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - annexes 1-4. 	<p>Bilan de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'unité ; - présentation de l'écosystème local ; - produits et activités de la recherche ; - organisation et vie de l'unité ; <p>Projet et stratégie à cinq ans s'appuyant sur une analyse SWOT de l'ensemble de l'unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - annexes : 1-4. <p><i>Pour chaque équipe ou thème :</i></p> <p>Bilan de l'équipe ou du thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'équipe ou du thème ; - produits et activités de la recherche de l'équipe ou du thème ; <p>Projet et stratégie à cinq ans de l'équipe ou du thème s'appuyant sur une analyse SWOT de l'équipe ou du thème ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - annexe 4. <p><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p>

¹ Ou axes, pôles ou focales, etc.

UNITES EN FUSION / SCISSION / RESTRUCTURATION (EXEMPLE DE LA FUSION)

Unités d'origine mono-équipe	Unités d'origine pluri-équipes ou multi-thèmes
<p>Bilan de l'unité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'unité ; - présentation de l'écosystème local ; - produits et activités de la recherche ; - organisation et vie de l'unité ; - annexes 1-4. <p>Bilan de l'unité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'unité ; - présentation de l'écosystème local ; - produits et activités de la recherche ; - organisation et vie de l'unité ; - annexes 1-4. <p>Bilan de l'unité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ... <p>Projet et stratégie à cinq ans de la nouvelle structure s'appuyant sur une analyse SWOT.</p> <p><i>Si l'unité devient multi équipes, pour chaque équipe ou thème :</i> Projet et stratégie à cinq ans de l'équipe ou du thème s'appuyant sur une analyse SWOT de l'équipe ou du thème.</p>	<p>Bilan de l'unité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'unité ; - présentation de l'écosystème local ; - produits et activités de la recherche ; - organisation et vie de l'unité ; - annexes 1-4. <p><i>Pour chaque équipe ou thème :</i></p> <p>Bilan de l'équipe ou du thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'équipe ou du thème ; - produits et activités de la recherche de l'équipe ou du thème ; - annexe 4. <p><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p> <p>Pas de bilan d'équipe pour les équipes qui quittent le projet de fusion (départ de l'équipe vers une autre unité).</p> <p>Bilan unité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ... <p>Bilan unité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ... <p>Une équipe qui quitte une unité pour intégrer ce projet de fusion présente son bilan. (Le bilan de son unité d'origine sera effectué dans un autre document d'autoévaluation).</p> <p>Projet et stratégie à cinq ans de la nouvelle structure s'appuyant sur une analyse SWOT.</p> <p><i>Pour chaque équipe ou thème dans la configuration future :</i> Projet et stratégie à cinq ans de l'équipe ou du thème s'appuyant sur une analyse SWOT de l'équipe ou du thème.</p> <p><i>(à répéter pour les équipes ou thèmes suivants)</i></p>